

SAS MAS JEREMIE LABORIE EVE

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF



**3 Rue Guibal
34500 BEZIERS**

**Tel : 04 67 28 43 00
scp.eric.baldy@huissier-justice.fr**

**SAS MAS JEREMIE
LABORIE EVE**

**Jérémie MAS Eve LABORIE
Commissaires de Justice
Associés**

3 Rue Guibal
34500 BEZIERS
Tél 04 67 28 43 00
e.mail: scp.eric.baldy@huissier-
justice.fr
Banque IBAN FR76 1660 7004
4968 2963 8583 742 BIC
CCBPPFRPPPPG

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



No Acte : 510017_8
Réf. : 20230447 GG/SM

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
ET LE QUATORZE OCTOBRE**

Le FONDS COMMUN DE TITRISATION ORNUS, ayant pour société de gestion la société EUROTITRISATION, société anonyme au capital de 712 728 Euros, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 352 458 368, dont le siège social est à SAINT DENIS (93200), 12 rue James Watt, et représenté par la société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) – 256 Bis Rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, Société Anonyme au capital de 1 062 354 722,50 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 552 120 222, dont le siège social est 29 Boulevard Haussmann, 75009 PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, venant aux droits et obligations de la société BANQUE LAYDERNIER, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 24 788 832 Euros, immatriculée au RCS d'ANNECY sous le numéro 325 520 385, dont le siège social est sis 10 Avenue du Rhône à ANNECY CEDEX 09 (74997), en suite de l'opération fusion-absorption intervenue entre la SOCIETE GENERALE société absorbante, d'une part et le CREDIT DU NORD et ses filiales (SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SMC), BANQUE COURTOIS, BANQUE TARNEAUD, BANQUE LAYDERNIER, BANQUE RHONE-ALPES, BANQUE NUGER et BANQUE KOLB), sociétés absorbées d'autre part, ladite fusion-absorption étant devenue définitive en date du 1^{er} janvier 2023.

Pour laquelle domicile est élu au cabinet ABG AVOCATS (Maître Aziza BATAL-GROSCLAUDE), inscrite au Barreau de BEZIERS, dont le siège social est sis à BEZIERS (34500), Le Carré d'Hort Bat C – 62 AV Jean Moulin,

Ayant pour avocat plaident, la SAS MERMET & ASSOCIES représentée par Maître Géraldine GARDILLOU, Société d'Avocats, inscrite au Barreau de Thonon-les-Bains, dont le siège social est sis à ANNEMASSE (74100), 2 rue Alfred-Bastin

M'a exposé :

= Que suivant acte reçu au minute de Maître GABARRON Matthias, notaire à BEZIERS le 09 février 2016,

demeurent impayées.

= Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été signifié par acte de la SCP BRUNO MOTTET, STEPHANE DUCLOS, SABINE TISSOT, Commissaires de Justice Associés, CAROLINE FEREZARD, Commissaire de Justice Salariée à la résidence de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, y demeurant 26 bis avenue de Ternier en date du 12 septembre 2024.

= Que les causes du commandement demeurent impayées.

= Que conformément aux dispositions de l'article R 322-1 du Code de la Procédure Civile d'Exécution, il convient que soit dressé procès-verbal descriptif de l'immeuble saisi.

= Qu'elle me requiert d'y procéder.

SUR QUOI

SAS MAS JEREMIE LABORIE EVE

Je, Jérémie MAS

Commissaire de Justice Associé,

3 rue Guibal,

34500 BEZIERS

SOUSSIGNE

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Me suis transporté ce jour, résidence Odalys, 3 avenue du Passeur Challies 34300 CAP D'AGDE.

Où étant, en présence du cabinet BOGUET, chargé des expertises et porteur du titre exécutoire et du commandement de payer aux fins de saisie immobilière dont les causes sont impayées depuis plus de 8 jours, je me suis fait remettre les clés de l'appartement aujourd'hui inoccupé par directrice de la résidence et ai procédé comme suit :

Appartement D 62 :

Il est situé au premier étage du bâtiment de cette résidence de vacances.

De par le palier, j'accède à la porte d'entrée qui dessert un dégagement donnant accès aux différentes pièces de cet appartement.

Dégagement :

Le sol est carrelé.

Les murs et plafond sont peints.

A main gauche, présence d'une porte donnant accès à la gaine technique.

Des spots assurent l'éclairage en plafond.

Présence d'un radiateur électrique.

Une seconde porte à main droite donne accès à un placard.

La deuxième porte à main gauche donne accès aux WC.

WC :

Le sol est carrelé.

Les murs et plafond sont peints.

Présence d'un WC, chasse dorsale.

Une VMC.

Un spot assure l'éclairage en plafond ainsi qu'une trappe d'accès aux combles.

De par la porte située dans le dégagement face à la porte d'entrée, j'accède à la salle de bains.

Salle de bains :

Le sol est carrelé.

Les murs sont faïencés et peints.

Le plafond est peint.

Présence d'un lavabo, une baignoire, un sèche-serviettes.

Une VMC ainsi que deux spots assurant l'éclairage en plafond.

L'ouverture à main gauche donne accès à la pièce à vivre.

Pièce à vivre :

Le sol est carrelé.

Les murs et plafond sont peints.

Présence dans cette pièce d'un coin cuisine aménagé à l'aide de meubles de rangement hauts et bas.

Une plaque de cuisson électrique.

Un évier inox.

Une hotte aspirante.

Une VMC en plafond.

Un ballon d'eau chaude dans un placard intégré.

L'éclairage est assuré par des spots en plafond.

Je constate la présence d'une alarme incendie.

Présence d'une climatisation réversible sur la cloison entre la pièce à vivre et la salle de bains.

Une porte-fenêtre donne accès à la terrasse située côté Nord.

Terrasse :

Le sol est recouvert de lames de bois.

Les garde-corps sont également en bois.

Présence d'un luminaire au mur.

De par l'ouverture à main gauche, j'accède aux deux chambres de cet appartement.

Première chambre :

Par la porte à main gauche, j'accède à une première chambre.

Le sol est carrelé.

Les murs et plafond sont peints.

Présence d'un radiateur électrique.

Une ouverture vitrée côté Nord donnant vue sur la deuxième chambre.

Deuxième chambre :

De par l'ouverture à main droite, j'accède à la deuxième chambre.

Le sol est carrelé.

Les murs et plafond sont peints.

Une baie vitrée coulissante située côté Nord dans cette chambre.

Présence d'un luminaire en plafond.

Un radiateur électrique.

Divers :

Cette résidence est équipée d'une piscine.

Sur interpellation de ma part, directrice de résidence
chez m'indique que le syndic est la société SGIT
GESTION, dont le siège est à AIX-EN-PROVENCE.

Elle m'indique également qu' est titulaire d'un bail
commercial et m'invite à me rapprocher du service propriétaire. Je n'ai reçu
aucune réponse à ce jour.

Au présent procès-verbal sont annexés :

- Une vue Géoportail de la parcelle concernée
- Un plan cadastral de la parcelle concernée
- Etat des diagnostics immobiliers établis par le Cabinet Boguet
- Trente photographies prises de mes constatations

Ces photographies prises au moyen d'un appareil numérique sont certifiées conforme à la réalité et non modifiées par un quelconque procédé technique.

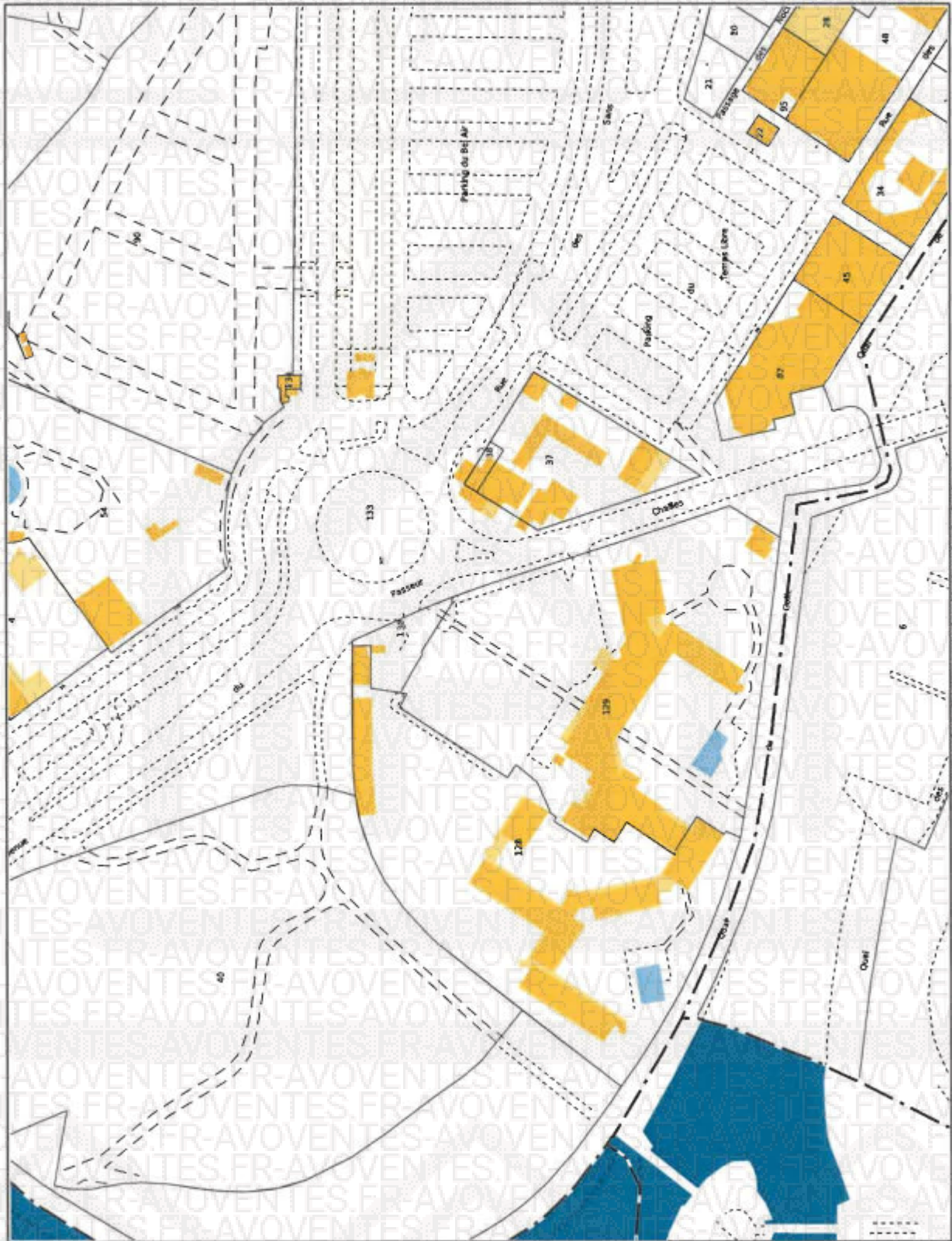
Ces constatations effectuées, je me suis retiré,

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Durée des opérations : 2 H 45



SAS MAS JEREMIE LABORIE EVE
Huissiers de justice associés
3 Rue Guibal - 34500 BEZIERS
Tél. : 04 67 28 43 00 - Fax : 04 67 28 00 81
scp.eric.baldv@huissier-justice.fr



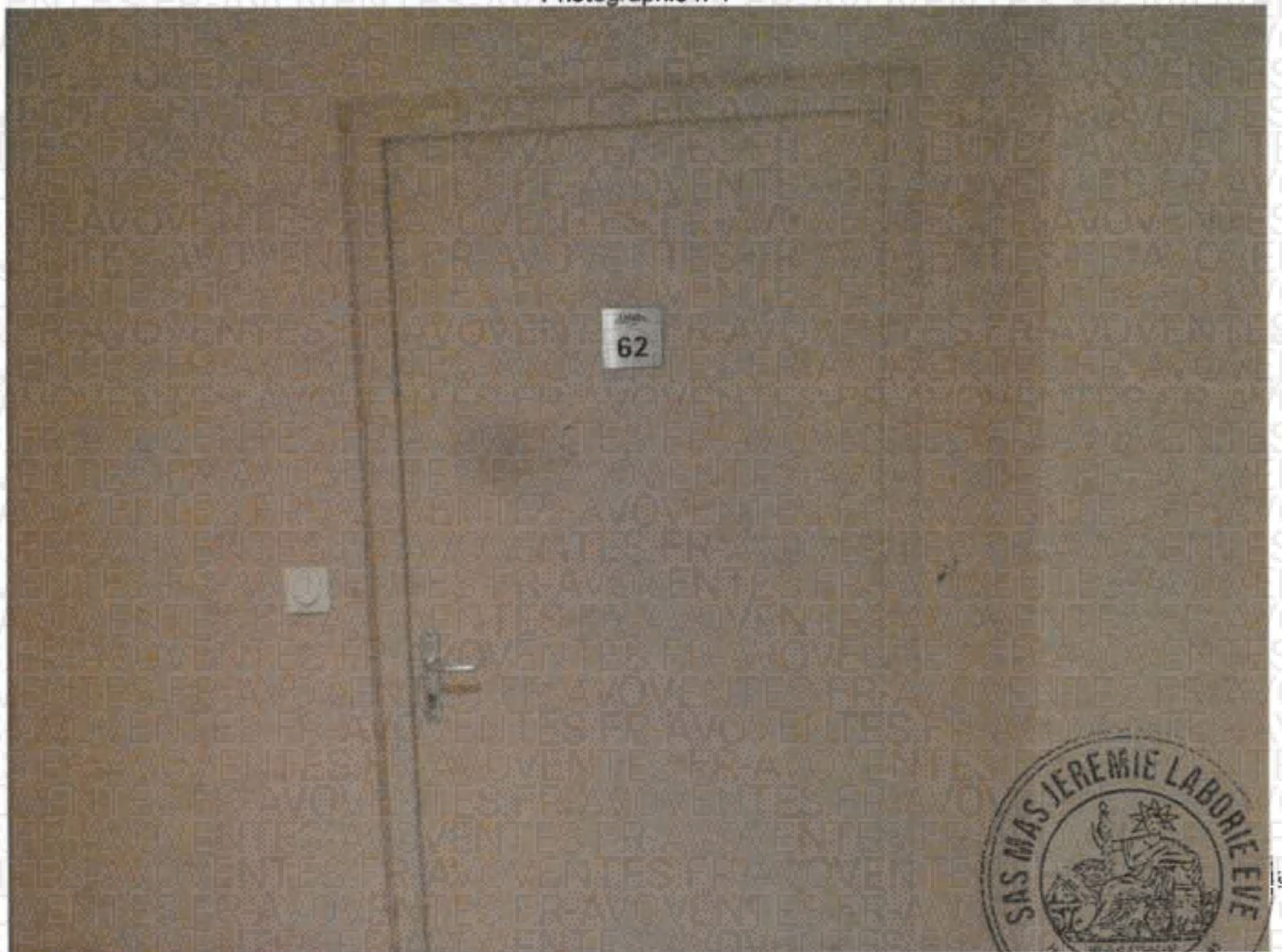
Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

2022 Direction Générale des Finances Publiques

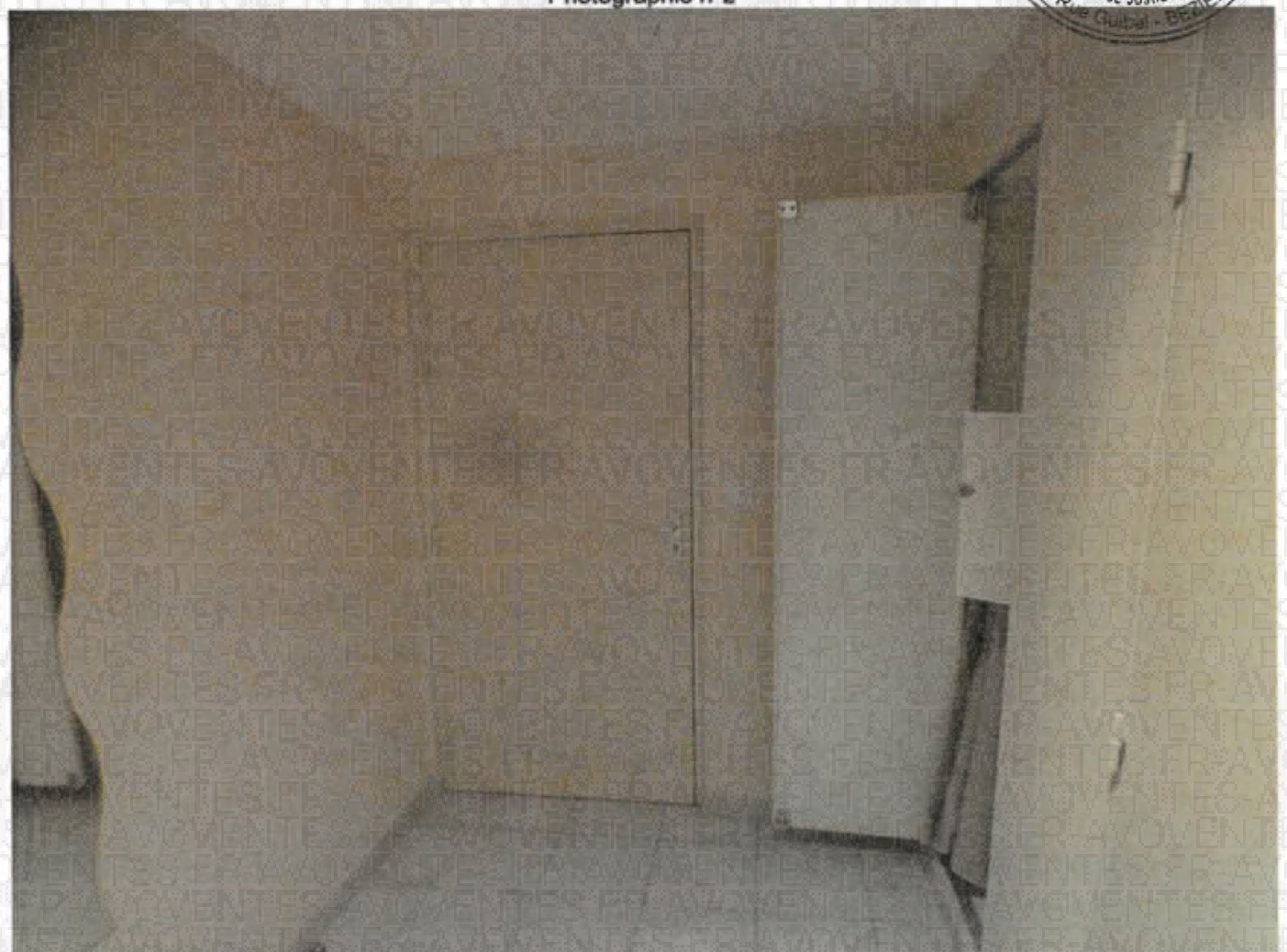
Impression non normalisée du plan cadastral



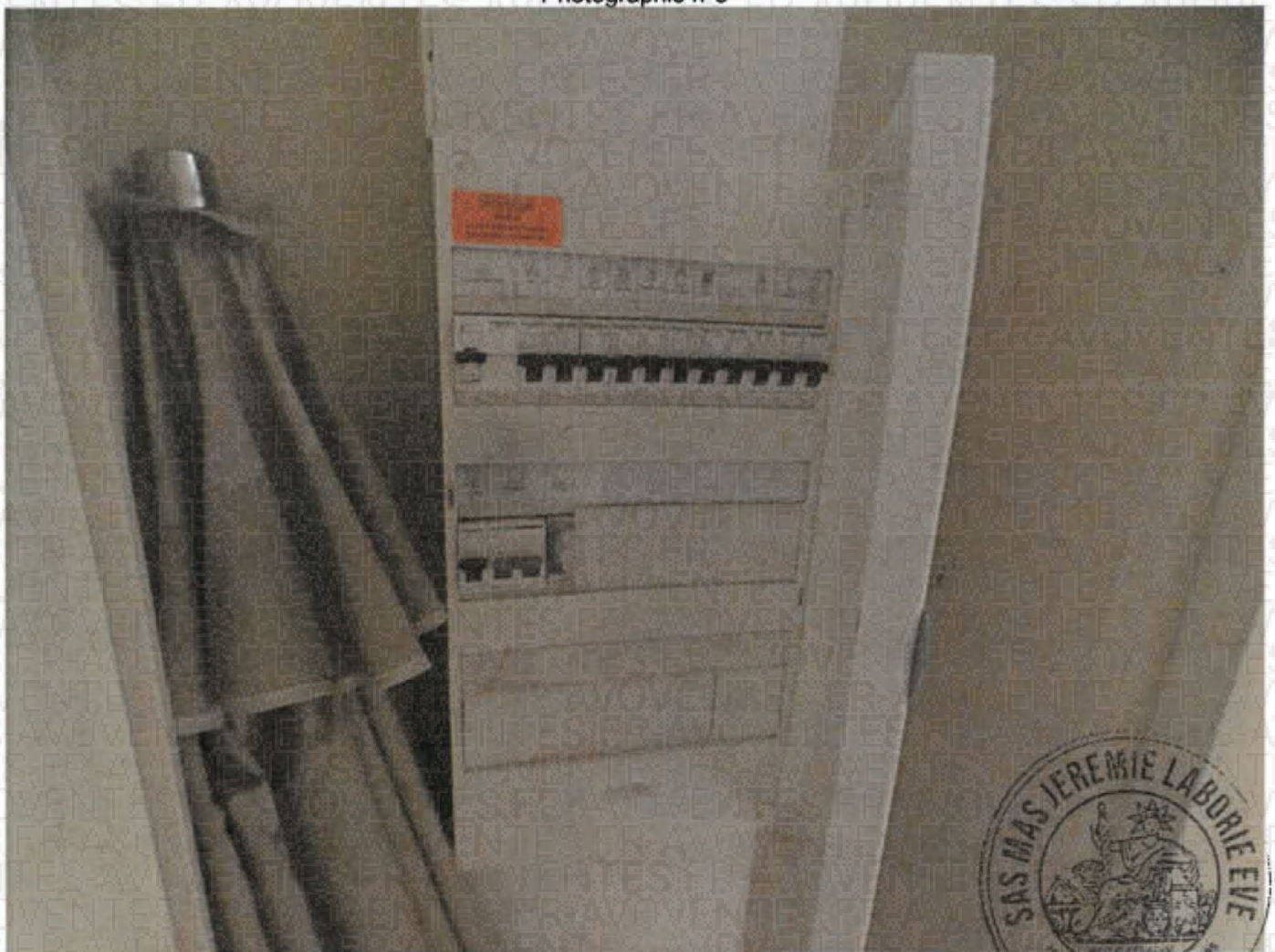
Photographie n°1



Photographie n°2



Photographie n°3



Photographie n°4



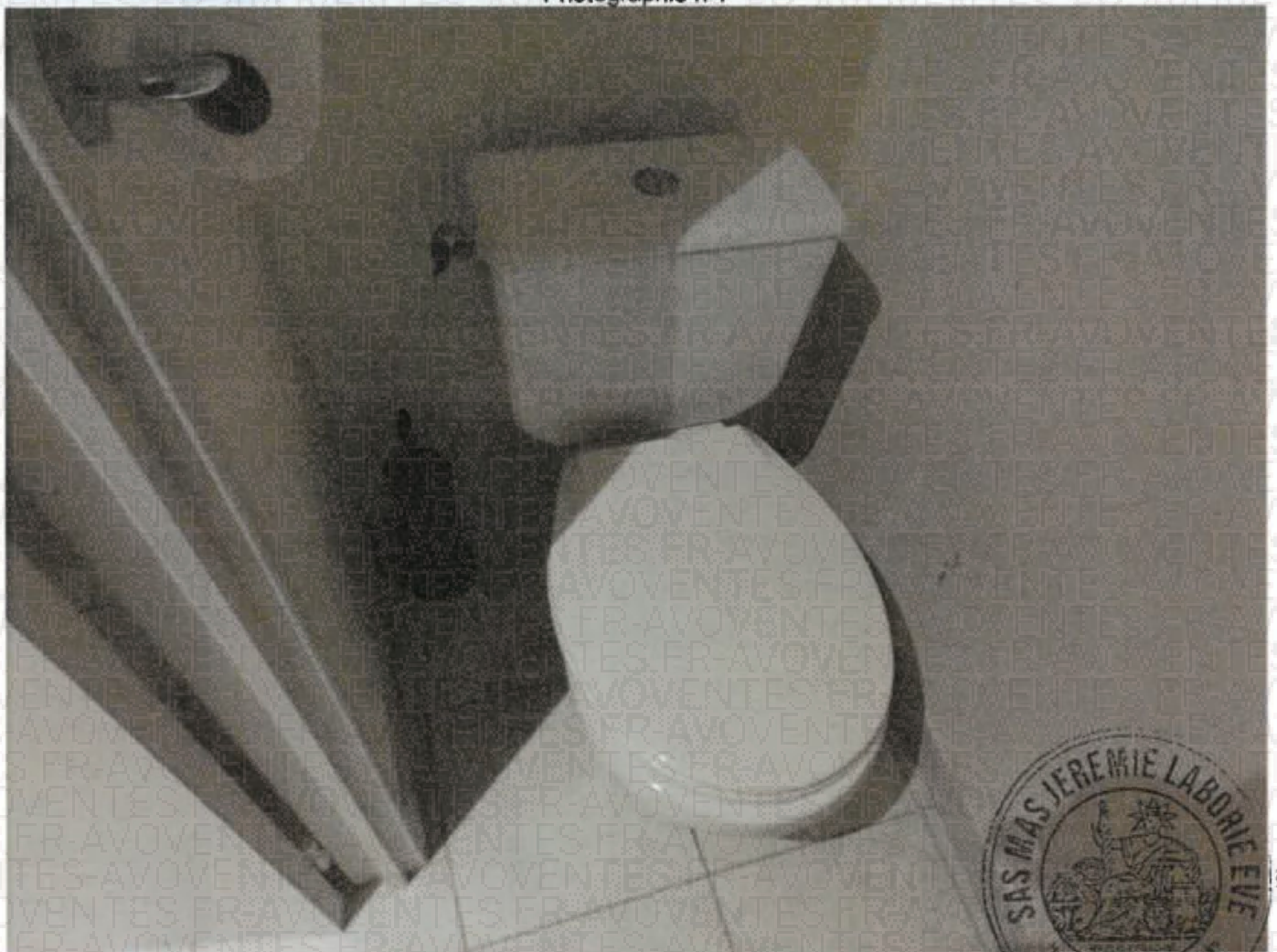
Photographie n°5



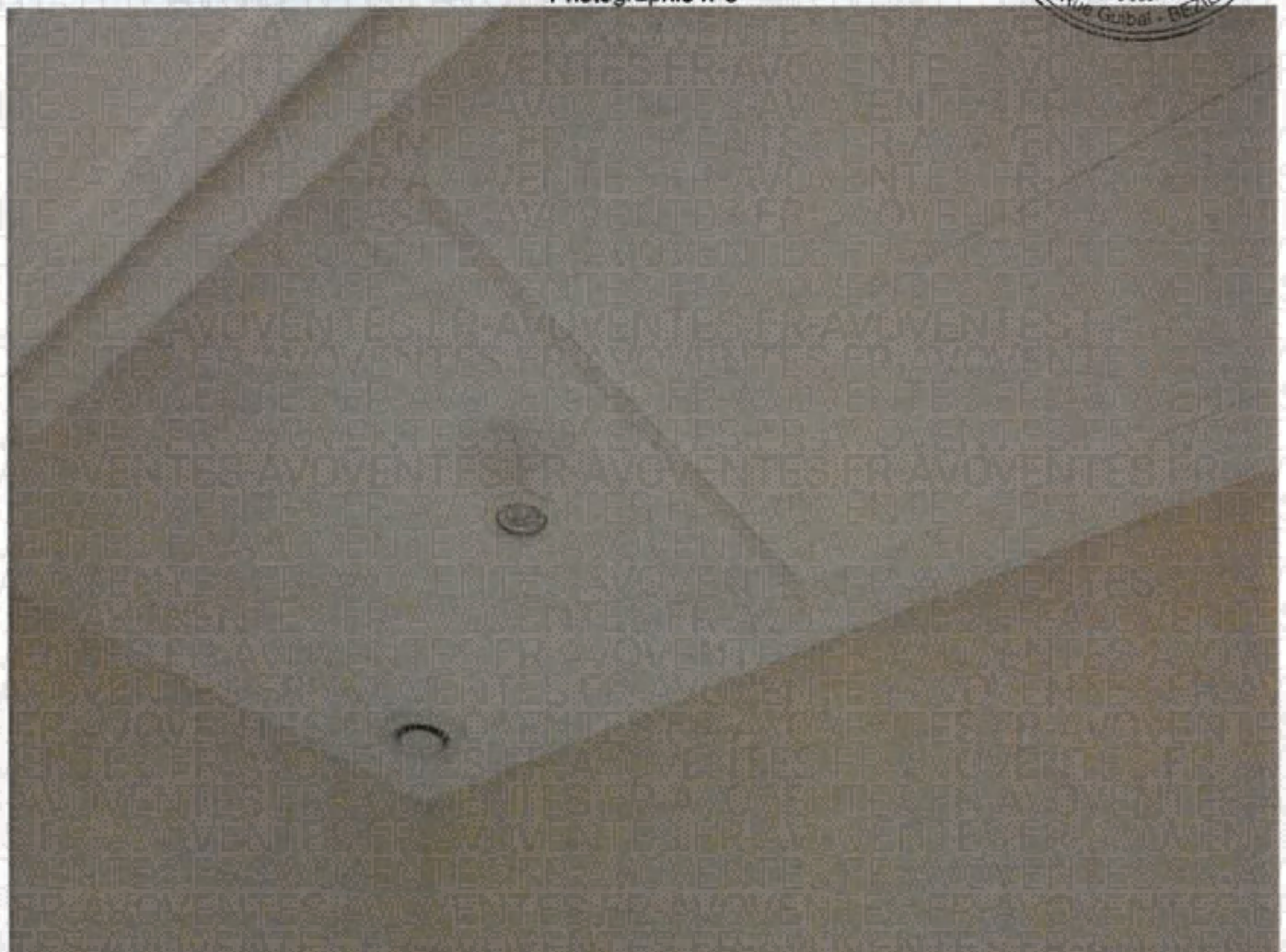
Photographie n°6



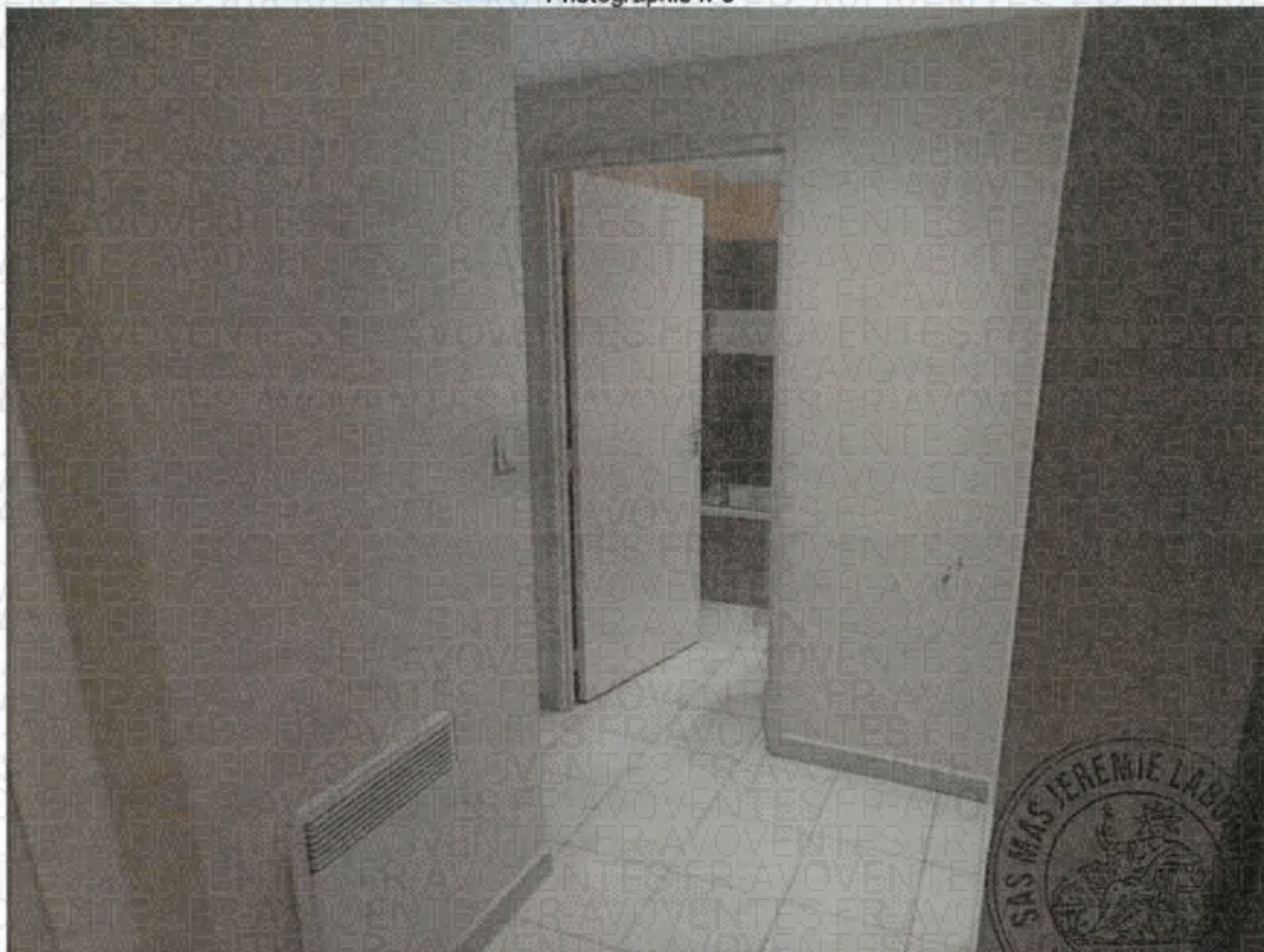
Photographie n°7



Photographie n°8



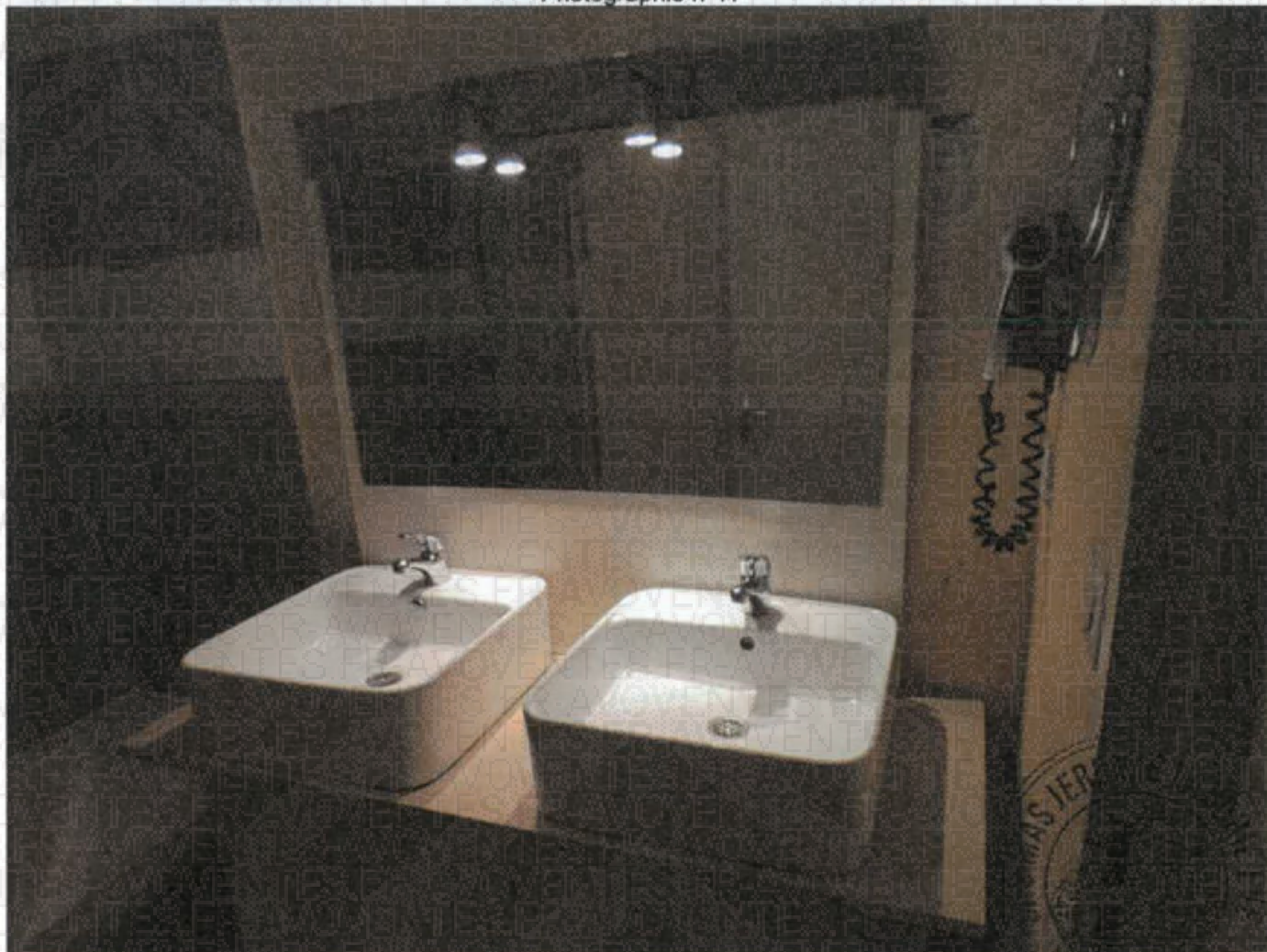
Photographie n°9



Photographie n°10



Photographie n°11



Photographie n°12



Photographie n°13



Photographie n°14



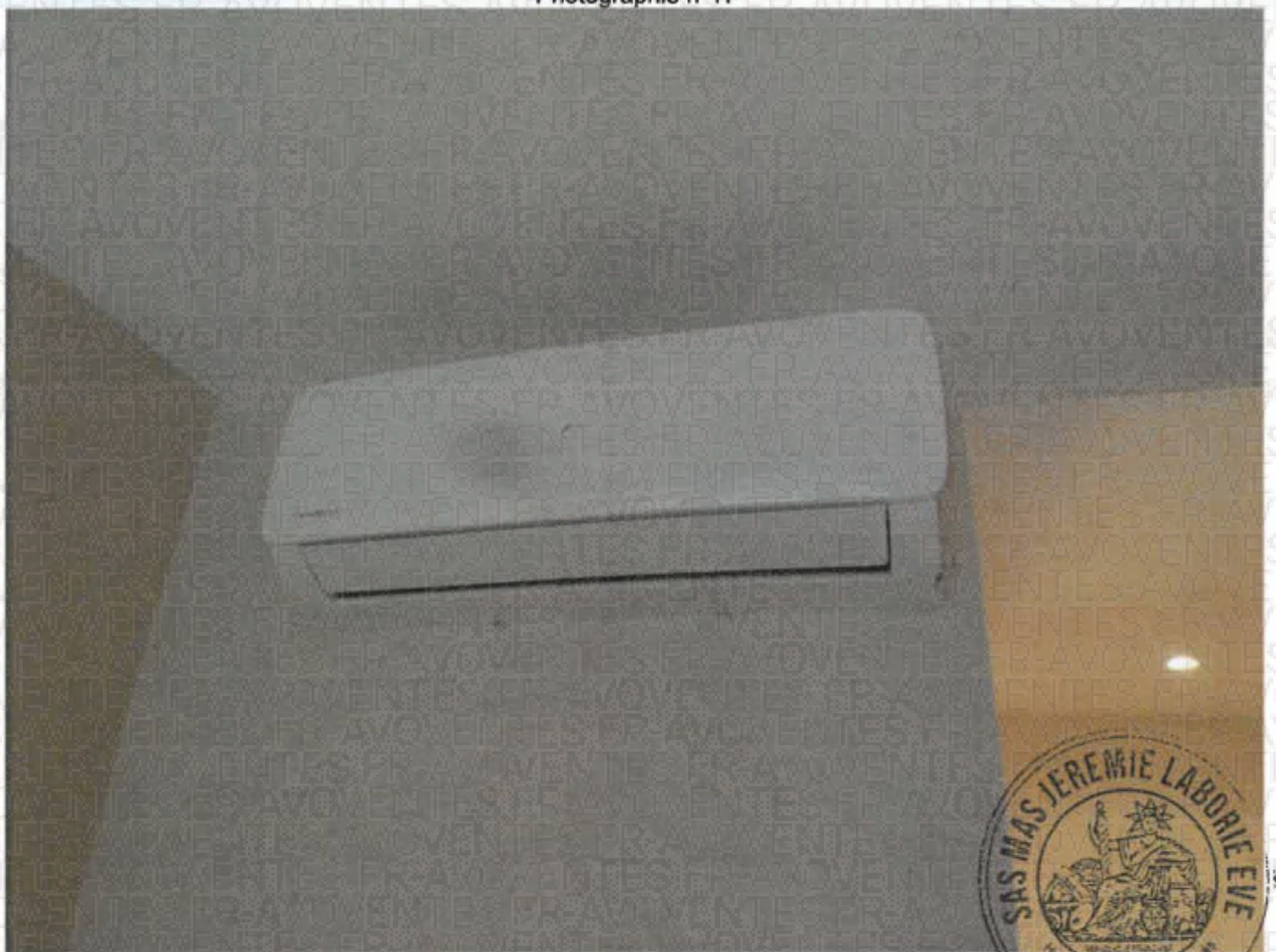
Photographie n°15



Photographie n°16



Photographie n°17



Photographie n°18



Photographie n°19



Photographie n°20



Photographie n°21



Photographie n°22



Photographie n°23



Photographie n°24



Photographie n°25



Photographie n°26



Photographie n°27



Photographie n°28



Photographie n°29



Photographie n°30

